

**Sujet :** [INTERNET] Réponse à l'enquête publique du projet éolien de La Longe

**De :** Meryem Sihem Chellili <meryem.chellili@gmail.com>

**Date :** 11/12/2020 16:09

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Meryem CHELLILI  
8 Châtenet  
87290 Saint Amand Magnazeix

Fait à Châtenet le 11 décembre 2020

Monsieur le Président de la  
commission d'enquête  
Mairie, 4, rue de l'abreuvoir  
87290 Saint Sornin Leulac

OBJET : Enquête publique « LA LONGE » :

Monsieur le président,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes remarques allant à l'encontre projet parc éolien de « La Longe », sur la commune de Saint Sornin Leulac pour les raisons suivantes :

L'installation d'éoliennes à proximité d'une habitation entraîne une dépréciation du prix des maisons, de 28% à 46% pour une proximité de 500m à 1,5km (selon la FED).

Je vous informe également que si vous vendez votre maison sans informer le futur acheteur du projet éolien, il peut faire annuler la vente et demander des dommages et intérêts. Certaines jurisprudences vont dans ce sens.

Par ailleurs, la compagnie d'assurances MMA propose dans son contrat multirisque de garantir le risque de dépréciation dû à la présence d'un parc éolien.

C'est bien la preuve qu'il existe un préjudice !!

Le tourisme local va également être touché. En effet, "Gites de France" refusent souvent de donner leur label à des chambres d'hôtes à proximité d'éoliennes

Par ailleurs, les sons provoqués par les éoliennes, surtout lorsque le vent est au rendez-vous, peuvent effectivement causer chez beaucoup de riverains des maux tels que des nausées et des migraines, mais aussi des troubles du sommeil, de la tachycardie, des acouphènes, voire des vomissements... On recoupe généralement ces symptômes sous le terme de "syndrome éolien".

Tout ceci pourrait engendrer du stress voire un phénomène de dépression chez ces habitants.

Selon un rapport réalisé par le GPSE, le Groupe Permanent pour la Sécurité Électrique en milieu agricole, des liens ont été établis entre la mise en place d'un parc éolien en Loire-Atlantique et un élevage situé à proximité. Après la venue d'experts, le groupe affirme que, suite à l'implantation d'éoliennes non loin de l'élevage, celui-ci rencontre des difficultés : inflammations mammaires (également appelés mammites), qualité de lait amoindrie, retards de croissance des jeunes bovins et troubles comportementaux des animaux tel qu'un refus de se déplacer...

En conclusion, je vous demande Messieurs les commissaires enquêteurs de nous permettre de ne perdre en qualité de vie et donc de conserver la tranquillité d'un mode de vie à la campagne.

Merci de votre attention, veuillez agréer Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Meryem CHELLIL